



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Nombre de délégués
en exercice : 55

DELIBERATION DU CONSEIL SYNDICAL

SEANCE DU 14 DECEMBRE 2020

A la suite d'une convocation en date du 08 décembre 2020, les membres composant le Conseil Syndical du Sydème se sont réunis au siège administratif, 1 rue Jacques Callot à MORSBACH, le lundi 14 décembre 2020 à 18h sous la présidence de Monsieur Roland ROTH, Président du Sydème.

✓ Etaient présents : 37

Mesdames, Messieurs, Germain DERUDDER, Sabrina HASSINGER, Jean-Claude HEHN, Jean-Paul HILPERT, Jean-Luc JEHIN, Gilbert SCHUH, Salvatore COSCARELLA, Antoine FRANKE, Jean MEKETYN, Hubert BOURING, Bernard CLAVE, Dominique LIMBACH, Jean-Luc LUTZ, Sylvain NEUGEBAUER, Joël NIEDERLAENDER, Roland ROTH, Francis SCHORUNG, Marc SENE, Jean-Jacques WURSTEISEN, Roland GLODEN, Luc BALLASSE, Etienne HOFFERT, Gérard THIEL, Emmanuel THIRY, André DUPPRE, Pierre LANG, Bernard PETRY, Bernard COLBUS, Roselyne DA SOLLER, Ginette MAGRAS, Philippe SCHUTZ, Cathia HEIM, Jean-Claude HUBERT, Joël ROMANG, Serge STEBLER, David SUCK, Pierre THIL.

✓ Absents représentés par leurs suppléants : 1

Madame Simone RAMSAIER représentée par Josette KARAS,

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

✓ Absents ayant donné procuration : 8

Messieurs, Alexandre CASSARO a donné procuration à Sabrina HASSINGER, Claude KLEIN a donné procuration à Jean-Claude HEHN, Guy BORN a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Pascal HELFENSTEIN a donné procuration à M. Salvatore COSCARELLA, Emmanuel SCHULER a donné procuration à M. Jean MEKETYN, Durkut CAN a donné procuration à Roland ROTH, Christian CLEMENT a donné procuration à Roland GLODEN, Salvatore FIORETTO a donné procuration à Roland ROTH.

✓ Excusés : 6

Madame, Messieurs, Mireille CINQUALBRE, Pascal LAUER, Didier ZYMNY, Cyrille FETIQUE, Régis GAY, Jean-Paul TINNES,

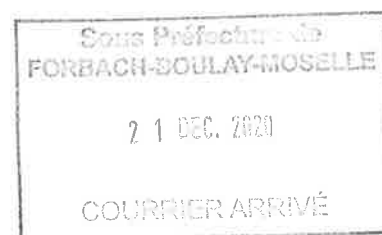
✓ Absents : 3

Madame, Monsieur, Chantal PLATTE, François GATTI, Hubert BUR

29. MARCHES PUBLICS

OBJET : LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES POUR LES PRESTATIONS DE CARACTERISATION DES EMBALLAGES, PAPIERS ET CARTONS

Le Conseil Syndical,



EXPOSE que les caractérisations des emballages papiers et cartons ont pour objectif de déterminer les tonnages valorisés (expédiés vers les repreneurs) par intercommunalité adhérente en fonction :

- des quantités globales de recyclables collectées,
- de la qualité du tri par flux (sacs orange, emballages ménagers, papiers/fibreux en apport volontaire, cartons issus des déchèteries et/ou des collectes des professionnels) et ce, par intercommunalité adhérente,
- des performances du centre de tri du site de Chavelot exploité par la société CITRAVAL.

Le marché actuel relatif aux caractérisations des recyclables comprend les prestations suivantes :

- les caractérisations des échantillons de sacs orange, papiers et cartons selon la norme NF X30-437,
- la communication des dates des campagnes de caractérisations au Sydeme et à ses adhérents,
- la rédaction d'un bilan pour chaque caractérisation avec photos à l'appui pour les indésirables présents dans les échantillons de sacs orange,
- la transmission des bilans au Sydeme et aux adhérents concernés,
- la rédaction d'un rapport annuel permettant notamment de définir les quantités valorisées par flux, par adhérent et par an.

PRECISE que le marché avec le prestataire actuel arrive à échéance le 31 décembre 2020. Ces prestations constituant un besoin récurrent pour le syndicat, il conviendrait de lancer une procédure d'appel d'offres adaptée à la nature du besoin et à son enveloppe financière prévisionnelle.

APRES AVOIR ENTENDU l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Syndical, par :

46 voix pour,
0 voix contre,
0 abstention,

Décident

- D'autoriser le lancement d'une consultation pour la réalisation de prestations de caractérisation des emballages, papiers et cartons.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Fait à MORSBACH, le 14 décembre 2020

Roland ROTH,
Président



Certifiée exécutoire par le Directeur Général des Services, Jean-Philippe SIEBERT,
Compte tenu de l'affichage du compte-rendu de la délibération, le... 21 DEC. 2020...
Et de la transmission en Sous-Préfecture le ... 21 DEC. 2020